

SIESC - ACTUEL

Edition française

N° 63 janvier 2019

ÉDITORIAL

Education et diversité

Eduquer est passionnant. L'enseignant n'est-il pas responsable de la croissance culturelle, morale et civique de ses élèves qu'il cherche à emmener à leur complet développement ? En outre l'éducation n'est pas un fait exclusivement individuel, elle est un moyen d'intégration sociale. La contribution de l'école à l'intégration dans la société est irremplaçable pour les élèves qui ont besoin d'un soutien spécial, ce qui est notamment le cas des enfants de migrants. Ne pas maîtriser la langue du pays d'accueil ne permet pas leur réussite scolaire et entraîne un retard dans leur formation qui ne peut guère être rattrapé. Un entraînement intensif de la langue les prépare à pouvoir bien suivre l'enseignement le plus tôt possible.

Notre monde aux langues diverses a besoin de traductions. Cependant malgré la confiance du lecteur dans la traduction, la question d'une interprétation fidèle et correcte du message demeure car on peut présenter les choses autrement en mentionnant ou non toute la complexité des faits. Or il y a urgence à établir des ponts pour éviter les divisions.. Il faut être capable d'admettre des convictions qui nous sont étrangères, prendre en considération tout un chacun dans sa dignité et sa capacité de vérité, si aberrantes que soient ses opinions. Dans l'éducation selon le pape il est fondamental d'accueillir la diversité car les différences sont des ressources et non des problèmes. L'éducateur sera donc audacieux et créatif pour faire face au défi anthropologique qu'est l'éducation.

On peut s'interroger sur des idées politiques qui exigent trop de l'école, attendent d'elle qu'elle résolve tous les problèmes de la société. Mais il est bon d'exercer une vigilance attentive et sensible à la réalité scolaire concrète sous tous ses aspects fondamentaux et de contribuer à construire une école plus efficace et plus juste. L'Etat doit garantir le droit des parents à éduquer leurs enfants dans le respect de leurs convictions et dans le respect des principes de neutralité, de pluralité et d'égalité. On pourra alors rendre les parents beaucoup plus responsables en tant que partenaires de l'école et intensifier l'estime qu'ils portent à une bonne formation et éducation de leurs enfants.

Agnès Rose

SOMMAIRE

EDITORIAL

Education et diversité 1

LA VIE DU SIESC

Trèves 2018 2

Tainach 2019 4

Le mot du Président 5

LA VIE INTERNATIONALE

Pax Romana 5

LA VIE DES ASSOCIATIONS MEMBRES

Allemagne VkdL 6

Autriche VCL 6

France CdEP 7

Italie AIDU 8

UCIIM 8

Roumanie AGRU 9

Slovénie DKPS 10

SIESC, Fédération Européenne d'Enseignants Chrétiens

Editeur : SIESC, association loi 1901, siège social :10, rue de l'Isle, F-10000 Troyes, représentant légal : Wolfgang RANK, parmi les principaux associés : Christine ANTOINE, Annelore HECKER, Agnès ROSE.

Directeur de la publication : Wolfgang RANK

Responsable de la rédaction : Agnès ROSE

Imprimeur : Association diocésaine de Troyes, 10, rue de l'Isle, F-10000 Troyes

Parution : janvier 2019 - **dépôt légal :** janvier 2019

ISSN 1779-8558

Prix du numéro : 4,50 EUR

Education and diversity

Educating is thrilling. Isn't the teacher responsible for the cultural, moral and civic growth of his/her pupils, whom he/she attempts to lead to their comprehensive development? By the way, education is not an exclusively individual fact, it is a means of social integration. The contribution of school to integration into society is irreplaceable for the children who need special support, which is particularly the case with children of migrants. Not mastering the language of the receiving country – that doesn't allow their success at school and entails a delay in their formation which can hardly be made up. Intensive language training prepares them for being able to follow the teaching well as soon as possible.

Our world of diverse languages needs translation. Yet in spite of the reader's confidence in the translation, the question of a reliable and correct interpretation of the message remains, because you can present things differently by mentioning the whole complexity of the facts or not. Thus it is urgent to build bridges in order to avoid divisions. We must be capable of admitting convictions that are strange to us, of taking into consideration every single person in his/her dignity and capacity for the truth, however absurd his/her opinions may be. In education it is, according to the Pope, fundamental to accept diversity, for the differences are resources and not problems. The educator will therefore be audacious and creative in order to confront the anthropological challenge which education is.

One can put oneself questions about political ideas which demand too much from school and expect of it to solve all problems of society. But it is good to apply attentive and sensitive vigilance about the concrete school reality in all its fundamental aspects and to contribute to construing a more efficient and more just school. The state must guarantee the right of the parents to educate their children in respect to their convictions and in respect to the principles of neutrality, plurality, and equality. One can therefore make the parents much more responsible as partners of the school and intensify the esteem which they hold for a good formation and education of their children.

Agnès Rose

Bildung und Verschiedenheit

Bilden und Erziehen ist spannend. Ist der/die Lehrer/in nicht verantwortlich für das kulturelle, moralische und staatsbürgerliche Wachsen der Schüler/innen, die er/sie zu ihrer umfassenden Entwicklung zu führen sucht? Außerdem ist Bildung nicht nur ein ausschließlich individueller Vorgang, sie ist auch ein Mittel der gesellschaftlichen Integration. Der Beitrag der Schule zur Integration in die Gesellschaft ist unersetzlich für die Schüler/innen, die eine besondere Förderung benötigen, was besonders bei Kindern von Einwanderern der Fall ist. Die Sprache des Aufnahmelandes nicht zu beherrschen macht ihren schulischen Erfolg unmöglich und zieht einen Rückstand in ihrer Bildung nach sich, der kaum aufgeholt werden kann. Intensives Sprachtraining bereitet sie darauf vor, dem Unterricht so früh wie möglich zu folgen.

Unsere Welt mit ihren verschiedenen Sprachen braucht Übersetzung. Doch trotz des Vertrauens des Lesers auf die Übersetzung bleibt die Frage einer verlässlichen und richtigen Interpretation der Botschaft, weil man die Dinge anders darstellen kann, indem man die ganze Komplexität der Tatsachen erwähnt oder nicht. Also ist es dringend notwendig, Brücken zu bauen, um Spaltungen zu vermeiden. Wir müssen fähig sein, Überzeugungen zuzulassen, die uns fremd sind, jeden Einzelnen in seiner Würde und seiner Fähigkeit zur Wahrheit zu berücksichtigen, wie abwegig auch seine Meinungen sein mögen. In der Erziehung ist es nach Meinung des Papstes grundlegend, die Verschiedenheit anzunehmen, weil die Unterschiede Ressourcen seien und nicht Probleme. Der/Die Erzieher/in wird also mutig und kreativ sein, um sich der anthropologischen Herausforderung zu stellen, die die Erziehung ist.

Man kann sich über politische Ideen Fragen stellen, die zu viel von der Schule verlangen und von ihr erwarten, dass sie alle Probleme der Gesellschaft löst. Aber es ist gut, aufmerksame und einfühlsame Wachsamkeit für die konkrete schulische Wirklichkeit in allen ihren grundlegenden Aspekten zu aufzubringen und dazu beizutragen, eine wirksamere und gerechtere Schule zu schaffen. Der Staat muss das Recht der Eltern garantieren, ihre Kinder in der Achtung ihrer Überzeugungen und in der Achtung der Grundsätze der Neutralität, der Pluralität und der Gleichheit zu erziehen. Man wird daher die Eltern viel mehr als Partner der Schule verantwortlich machen und die Wertschätzung verstärken können, die sie einer guten Bildung und Erziehung ihrer Kinder beimessen.

Agnès Rose

LA VIE DU SIESC

Le SIESC à Trèves - juillet 2018

Juillet 2018, Trèves en Allemagne. C'est la soixante-troisième rencontre du SIESC avec une soixantaine de participants de 12 pays différents. Le thème «Loi, liberté et responsabilité» est illustré par trois conférences très différentes qui se prêtent très bien aux débats qui suivent dans les groupes linguistiques.

La première conférence de Hans-Gerard Neugebauer, chargé de cours à l'université de Cologne, « Le pouvoir de l'Etat et la liberté individuelle », propose de montrer les étapes et les réflexions qui ont permis de clarifier la relation entre le pouvoir de l'Etat et la liberté individuelle. Cette relation a évolué de l'époque grecque à aujourd'hui.

La deuxième conférence de Wolfgang Oelsner, «Pédagogie basée sur le diagnostic pour travailler avec des enfants et des adolescents très particuliers», s'inspire de l'expérience profes-



Photo Bistum Trier

sionnelle de son auteur. Ce dernier a travaillé avec des élèves au comportement particulier. Il illustre la phrase de Goethe « Et la loi seule peut nous procurer la liberté ». Cette conférence a rencontré un écho important chez les enseignants de différents pays qui sont confrontés à la problématique des enfants à besoins particuliers.

La troisième conférence de Georg Rubel qui occupe la chaire de théologie biblique de la Luxembourg School of Religion and Society, « Considérations de théologie biblique sur le rapport de la loi et de la liberté dans l'Ancien et le Nouveau Testaments » nous éclaire sur la Thora qui présente un Dieu libérateur qui fait sortir son peuple d'Egypte. L'exposé illustre aussi le fait que Jésus est venu pour accomplir la loi, et montre comment loi et liberté sont présents chez Paul.

Les groupes linguistiques permettent comme d'habitude d'échanger sur les conférences et les pratiques dans les différents pays. Nous nous apercevons que la démocratie est fragile dans nos pays d'Europe et qu'elle n'est pas encore présente partout. De même les interventions des uns et des autres montrent que l'inclusion des élèves à besoins particuliers pose des problèmes dans tous les pays représentés.

Si les matins ont été studieux, les après-midi nous ont permis de visiter la ville de Trèves, ville la plus ancienne d'Allemagne. De l'époque romaine représentée par la *Porta Nigra* et les restes des thermes, à l'époque chrétienne avec le tombeau de l'apôtre Mathias, successeur de Judas, nous avons découvert cette ville catholique avec plaisir. Le concert d'orgue dans l'église protestante très grande nous a enchantés.

Nous avons largement profité de la ville car nous étions hébergés merveilleusement au « Tagungs und Gästehaus der Barmherzigen Brüder », hôtellerie de l'hôpital tenue par des frères augustiniens. Pour rejoindre les chambres et les salles, il fallait traverser quelques couloirs de l'hôpital, un moyen de rester en contact avec les réalités de la vie.

L'excursion facultative au Luxembourg a permis à certains d'entre nous de découvrir ce Grand Duché et les richesses de la ville et d'Echtenach au nord est du pays. La visite effectuée par Hanna et André (merci beaucoup à eux) nous a donné envie de retourner là-bas. Nous avons également apprécié le concert d'orgue et chant juste avant le pique-nique.

La vie du SIESC continue et le conseil a élu un nouveau président Alin Tat de la Roumanie. C'est la première fois que nous avons un président venant de l'Europe de l'Est. Nous le remercions d'avoir accepté cette charge et remercions aussi chaleureusement Wolfgang Rank d'avoir assuré la présidence pendant 15 ans en maintenant les liens avec des collègues et des associations de nombreux pays.

Merci beaucoup à nos collègues allemands, Gisela, Luise, Annelore, Jens et Sabine qui n'ont pas ménagé leur temps et ont organisé cette rencontre de main de maître. L'année prochaine nous nous retrouverons avec plaisir à Tainach en Autriche, pas très loin de la Slovénie.

Catherine Le Coz

64^e Rencontre du SIESC à Tainach, Carinthie

La VCL Autriche et le SIESC vous invitent cordialement à la 64^e Rencontre annuelle du SIESC du 22 au 27/28 juillet 2019 à Tainach/Tinje en Carinthie, Autriche. La maison de formation «Sodalitas» nous attend, une maison conviviale avec des chambres simples et doubles modernes ainsi que des salles de conférence et de groupe et une chapelle avec mosaïques du P. Rupnik (www.sodalitas.at).

Le thème que nous avons choisi est «La contribution de l'école à l'intégration par une inclusion raisonnable». La contribution des écoles à l'intégration dans la société est irremplaçable: pour les élèves qui ont besoin d'un soutien spécial en raison d'un handicap, pour les élèves qui, enfants de réfugiés ou migrants, doivent acquérir les connaissances linguistiques et les contenus nécessaires à leur scolarisation et à leur formation professionnelle, pour ceux qui rattrapent un retard scolaire dans un environnement éducatif défavorisé. Les tentatives pour résoudre cette tâche difficile mais incontournable de l'école d'aujourd'hui sont différentes dans les pays européens et controversées sur le plan idéologique et éducatif. Il y a des idées politiques qui exigent trop de l'école, qui attendent de l'école qu'elle résolve tous les problèmes de la société. Il sera intéressant de connaître et de comparer la situation dans différents pays européens sur la base des propositions de solutions autrichiennes et slovènes.

Tainach/Tinje est une petite ville située dans la région commune des Carinthiens germanophones et slovènes. Nous visiterons Klagenfurt, la capitale de la Carinthie, à peu près à 20 km de là, avec environ 100.000 habitants. La Carinthie ne compte pas seulement de nombreux lacs connus, mais aussi d'anciennes églises, des châteaux et des palais, des fouilles d'une ville celtico-romaine et d'intéressants musées. Au cours de l'excursion du dernier jour, nous découvrirons un imposant château et la cathédrale romane de Gurk, l'origine du diocèse.

Wolfgang Rank



Le mot du Président

Le défi éducatif selon le pape François

Dans ces lignes, j'aimerais proposer quelques brèves réflexions sur « le défi éducatif », dans les pas du pape François. D'après lui, les sept piliers de l'éducation sont : 1. intégrer, 2. accueillir et célébrer les diversités, 3. affronter le changement anthropologique, 4. l'inquiétude comme moteur éducatif, 5. une pédagogie de la question, 6. ne pas maltraiter les limites, 7. vivre une fécondité entre les générations et familiale.

Selon un commentateur jésuite, il faut aussi penser à trois « mots-clés » qui connotent l'éducation chez le pape François : choix, exigence et passion. Pour le pape en effet, « éduquer est l'un des arts les plus passionnants de l'existence et exige incessamment que s'élargissent les horizons ». En outre, « l'éducation n'est pas un fait exclusivement individuel, mais populaire » et elle est « un moyen d'intégration sociale ».

Dans l'éducation selon le pape François, l'un des points fondamentaux est « l'accueil de la diversité », car les différences sont des « ressources » et non « des problèmes ». Le pape encourage par ailleurs les éducateurs à être « audacieux » et « créatifs » car l'éducation est « un défi anthropologique ».

Ce n'est pas toujours facile de se laisser provoquer par des situations nouvelles, par des défis scolaires dus aux différences familiales, à l'éducation, à la culture, au statut social et aux appartenances diverses, à la mixité de nos sociétés. Mais cela fait partie de notre vocation d'enseignants dans le monde d'aujourd'hui. Sans oublier les leçons du passé et la sagesse de l'histoire, il faut peut-être, comme dit l'Évangile, chercher les choses nouvelles dans notre enseignement, car « tout scribe instruit de ce qui regarde le royaume des cieux est semblable à un maître de maison qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes. » (Matthieu 13, 52)

Et j'espère que notre échange d'expériences et notre communication dans le cadre du SIESC contribuent à cet élan, toujours à renouveler.

Alin TAT

Pax Romana

La traduction comme une nécessité, l'interprétation comme un appel

La traduction et l'interprétation répondent à deux besoins impératifs de communication de notre monde ; pas seulement dans un contexte international aux langues diverses, mais aussi lorsqu'il y a urgence à établir des ponts pour éviter les divisions.

Le titre de l'article de Kevin Aher « Un monde qui a besoin de traduction », paru sur le site Internet de Pax Romana (PRw)¹, fait écho aux demandes de nouveaux liens entre le local et le global, entre les religions et les régions². Les articles de Pax Romana publiés en cinq langues répondent à ce besoin de liens à travers le monde. Cependant, malgré la confiance du lecteur dans la traduction, la question d'une interprétation fidèle et correcte du message demeure. D'un autre côté, la confiance que l'on peut accorder à tout message de média se pose lorsqu'il s'agit d'un texte présentant des faits et des points de vue divers³. L'article de Hans-Gehard Neugebauer sur « Le pouvoir de l'Etat et la liberté de l'individu » contribue clairement à la confiance accordée à PRw. En présentant des faits historiques et en les commentant, l'article nous éveille au développement des idées de liberté et d'interdépendance de la société et nous invite à émettre nos propres conclusions quant à l'importance de l'Etat dans la vie des citoyens.

Ce point capital est bien souligné par la contribution de Giuseppa Elia « On peut présenter les choses autrement ». Cet article apporte un éclaircissement sur la situation italienne, mais le débat reste ouvert sur les positions de certains pays européens. Exemple : on ne mentionne pas les efforts de la Hongrie pour soulager la situation catastrophique des chrétiens persécutés dans leur pays d'origine. Le texte de Jean Ndundu peut apporter un point de vue complémentaire sur l'aide internationale. Il explique pourquoi les professionnels chrétiens ont besoin d'être encouragés dans leur soutien et leur engagement total « visant à transformer la société » dans leur pays d'origine. Il montre les défis que représentent les élections au Congo et souhaite que soit abordée « la question de l'amélioration des conditions de vie en Afrique ». Ainsi le rapport sur la rencontre américaine au Chili apporte-il un message encourageant : le développement ne se réduit pas à sa dimension économique. On peut contribuer à l'épanouissement d'un peuple, malgré la crise économique ou de faibles conditions de revenu. Pour preuve : les pays riches ne sont pas nécessairement signe de réussite sur le plan du développement humain.

De telles affirmations exprimées en cinq langues sur PRw peuvent être retenues, non seulement pour les associations sud américaines et africaines, mais aussi comme un appel au reste du monde pour qu'il reconsidère, ou même interprète, la conception de développement dans des contextes locaux, nationaux ou internationaux.

Darja Mazi-Leskovar

¹ Later referred to as PRw.

² All quotes refer to <https://www.icmica-miic.org/index.php?lang=en>

³ <http://www.journalism.org/2016/07/07/trust-and-accuracy/>

LA VIE DES ASSOCIATIONS

ALLEMAGNE - VkdL

Vérité et tolérance au lieu d'indifférence

122^e Assemblée Générale nationale du VkdL du 22 au 24
Juin 2018 à Mayence

L'Assemblée générale de l'Association des Enseignantes catholiques allemandes s'est tenue du 22 au 24 Juin 2018 à l'Hôtel Favorite à Mayence. Elle avait pour thème « Vérité et Tolérance ». Les participants ont discuté de ce thème de façon constructive.

Le VkdL plaide pour plus de différenciation et plus d'estime

Dans sa conférence inaugurale du 23 Juin 2018, le Professeur Docteur Christoph Böhr (de l'Université du Pape Benoît XVI, Sainte Croix à Vienne) a exposé combien est dangereux le fait que quelqu'un qui ne reconnaît rien comme vrai, exige cependant la tolérance de la part de son interlocuteur, sans accepter de reconnaître lui-même aucune **vérité comme définitive** :

« Celui qui n'a aucune conviction qu'il reconnaisse comme véritable, se prive ainsi de la capacité à admettre des convictions qui lui sont étrangères. Il est incapable de faire preuve de tolérance. Car la tolérance n'est pas indifférence. Admettre ne veut pas dire être indifférent, mais avoir une forme de respect des convictions d'un tiers. Seul celui qui connaît et confesse une vérité définitive peut accepter l'expression de convictions qui lui sont étrangères, c'est-à-dire les admettre de façon sérieuse et les écouter sans mépris. En revanche, celui qui n'a aucune exigence de vérité ne se sent pas obligé d'accepter celui qui pense différemment car il ne lui reconnaît pas plus qu'à lui-même la possession d'une vérité. Dans ce cas nous parlons d'une diversité d'opinions d'indifférents : soit une indifférence réciproque. Si ces opinions considérées comme de l'indifférence se passent de toute référence à une exigence de vérité, elles peuvent coexister, se chamailler, et dans la mesure où une décision doit être prise, elles peuvent entrer en lutte l'une contre l'autre – et, comme toujours en démocratie, c'est la majorité qui décidera en fin de compte quelle opinion est dominante. Une majorité toutefois qui doit de plus en plus prendre conscience qu'elle se réduit à l'état de minorité. La tolérance, le fait d'accepter, c'est tout autre chose. **C'est le fait de prendre en considération tout un chacun dans sa dignité et sa capacité de vérité, si aberrantes que soient ses opinions.** Mais lui refuser fondamentalement son droit à la vérité, c'est mépriser son droit à être autre et, dans le meilleur des cas, refuser son opinion comme étant une

humeur passagère – les Anglo - saxons diraient un spleen, selon les propos du Professeur Docteur Christoph Böhr.

La Présidente du VkdL, Roswitha Fischer souligne combien il est important, en particulier dans le domaine de l'Education, de fixer des valeurs fondamentales : « un enseignant qui, comme une girouette, accepte lui-même tout au nom de la tolérance, ne gagnera pas le respect de la part de ses élèves et n'est pas à la hauteur de sa tâche ».

On ne peut progresser qu'avec des repères bien définis – et il est possible d'en discuter de façon constructive – ce qui permet, selon Mme Fischer, d'exercer la tolérance de façon active. **On ne peut atteindre ce but sans de bons dialogues pendant les cours. On ne peut assurer une formation sans contenus.**

AUTRICHE - VCL

Migration et intégration par l'école

Dans son éditorial de VCL-NEWS 3/2018 la présidente de la VCL traite des questions de l'intégration par l'école, particulièrement concernant des enfants des familles migrantes.

Les questions et les problèmes qui apparaissent particulièrement dans le domaine de l'éducation concernant le thème de migration et intégration sont causés d'une part par le nombre des demandeurs d'asile des dernières années (*sc. en 2015 88.340, en 2016 42.285, en 2017 24.735*), la plupart des demandeurs d'asile venant de Syrie, comme on peut le lire dans le rapport sur l'intégration qui vient d'être publié. Les pays d'origine venant à la suite sont l'Afghanistan, le Pakistan, la Fédération russe, l'Irak et le Nigéria.

D'autre part ce sont les enfants des familles migrantes de deuxième et troisième génération qui posent souvent des questions importantes d'intégration, parce qu'apparemment on n'a pas réussi à ce que ces gens s'intègrent (ou se laissent intégrer) à notre société et que l'Autriche soit complètement leur pays.

Disponibilité à l'éducation et connaissance de l'allemand

La maîtrise de la langue d'enseignement est indispensable pour la réussite scolaire d'un enfant. C'est pourquoi il est dramatique que le pourcentage d'enfants parlant couramment une langue autre que l'allemand soit au-dessus de 50 % à Vienne et au-dessus de 25 % en Autriche.

A Vienne il y a des « Neue Mittelschulen » (nouveaux collèges) où le pourcentage est au-dessus de 80 %, quelquefois même de 90 %. Déjà à l'école maternelle nous avons des possibilités, qui peuvent être améliorées, de promouvoir la connaissance de l'allemand par les enfants. Les classes spéciales d'allemand instituées dès l'année scolaire 2018/19 doivent maintenant par un entraînement intensif de l'allemand préparer ces enfants à pouvoir bien suivre l'enseignement régulier le plus tôt possible.

Mais ce qui donne à réfléchir c'est que lorsque ces enfants des familles migrantes entrent à l'école le retard de formation et d'éducation ne peut guère être rattrapé. « Enormément d'enfants de familles migrantes turques sont déjà distancés dans leur parcours de formation avant de faire leurs premiers pas dans une école. » C'est ce que Gerhard Riegler explique dans un article consacré aux enfants montrant des retards de performance particulièrement grands dans des tests nationaux et internationaux.

Ce doit être un objectif d'intensifier l'estime que les parents portent à une bonne formation et éducation de leurs enfants et de les rendre beaucoup plus responsables en tant que partenaires de l'école. De plus il est « évident que les jeunes des familles migrantes sont fortement sous-représentés dans les lycées et quittent le système de formation beaucoup plus souvent après avoir fini leur scolarisation obligatoire » (Rapport national sur la formation en Autriche 2015).

L'« enseignement obligatoire jusqu'à 18 ans » introduit il y a un an tente aussi d'affronter le fait qu'environ 6 % des écoliers n'entrent pas au lycée ni dans une autre formation après la scolarisation obligatoire. Chez les jeunes des familles migrantes ce nombre est proche du double, 11,2 %.

Gertraud SALZMANN

FRANCE - CdEP

Apprendre en France au XXI^e siècle

En cette année 2018, l'actualité de l'Ecole en France est fournie :

– réforme du lycée et des enseignements de spécialités : un baccalauréat modifié pour valoriser le travail continu et mener vers la réussite dans l'enseignement supérieur. Un lycée qui offre plus d'accompagnement et plus de choix. Le baccalauréat constitué d'un contrôle continu (40%) et d'épreuves finales (60%)

– au collège, mieux apprendre pour mieux réussir en créant des temps d'accompagnement personnalisé pour chaque élève afin d'atténuer les inégalités sociales

– et à l'école primaire, priorité du ministère les mesures sont nombreuses : CP à 12, évaluations nationales en CP et CE1, scolarité obligatoire à partir de 3 ans, des programmes revus et encadrés par des repères de progressivités..., des formations des professeurs sur le cycle 3 (CM1, CM2 et 6^e de collège), des formations pour tous les enseignants de cycle 2 et 3 sur les fondamentaux (math et français).

A l'origine de ces bouleversements des rapports remis au ministre :

• « la société apprenante »¹, qui préconise d'intensifier la recherche pour faire progresser l'éducation, de promouvoir le développement professionnel au cœur d'un changement de culture, un écosystème numérique pour apprendre, progresser et partager et

de coopérer à toutes les échelles pour mieux apprendre (intelligence collective)

• « 21 mesures pour l'enseignement des mathématiques »² ainsi que l'enquête TIMSS³ 2015, qui préfigure l'étude PISA⁴, et offre un aperçu des résultats en maths et en sciences. Les chiffres pour la France sont inquiétants, surtout en CM1, avec des élèves en dessous de la moyenne européenne.

C'est une forte remise en cause de l'enseignement en France, idéaliste et intellectuel qui développe « l'accès à l'abstraction, à la symbolisation, à la rigueur » alors que c'est un enseignement appliqué au réel et aux situations concrètes qui se pratique dans d'autres pays.

La France est le pays où les élèves sont « les plus stressés », et se sentent peu soutenus par leurs enseignants (corpus « Attitudes par rapport à l'école » de l'enquête). L'angoisse de la « mauvaise réponse » les inhibe et ils préfèrent ne pas répondre que se tromper. Le statut de l'erreur est à revoir !

Ils n'ont pas confiance en eux et leur rapport aux apprentissages est peu efficace. De plus, le système éducatif français est le champion en termes d'inégalités, dans le sens où la relation entre la performance et le milieu social d'origine des élèves fait partie des plus fortes de l'OCDE. Les chances de réussite s'amenuisent même d'années en années pour celui qui ne serait pas issu d'un milieu favorisé.

Enfin le rapport PISA confirme la nécessité d'élever le niveau culturel de l'ensemble de la population française. Deux dispositifs sont censés répondre à cet objectif « tous mobilisés pour un pays de lecteurs » et le plan « une chorale dans chaque école ». C'est la confiance en l'Ecole et en l'apprentissage que chaque enseignant a à cœur de restaurer dans les familles les plus éloignées de la culture scolaire.

(...) C'est parce que la lutte contre les inégalités est la priorité absolue qu'il faut innover et construire une école plus efficace et plus juste. L'ambition affichée « l'école de la confiance » rassemble au quotidien tous les acteurs et usagers du système éducatif dans cette dynamique.

Sylvie PAQUET, inspectrice de l'éducation nationale

¹ Rapport sur la recherche et développement de l'éducation tout au long de la vie, remis le 17 mars 2017 par Catherine Becchetti-Bizot, Guillaume Houzel, François Taddei

http://cache.media.education.gouv.fr/file/2017/40/3/Rapport_recherche_et_developpement_education_V2_756403.pdf

² Rapport remis le 12 février 2018 par Cédric Villani, député de l'Essonne et Charles Torossian, inspecteur général de l'éducation nationale. http://cache.media.education.gouv.fr/file/Fevrier/19/0/Rapport_Villani_Torossian_21_mesures_pour_enseignement_des_mathematiques_896190.pdf

³ TIMSS : Trends in International Mathematics and Science Study

⁴ PISA : Programme international pour le suivi des acquis des élèves.

Exposé sur le Congrès National de l'AIDU, Naples, 19 octobre 2018

Employabilité et orientation. Une idée de l'Université

Le 19 octobre 2018, le congrès national de l'AIDU, association italienne de professeurs d'université, s'est réuni à l'Institut italien d'études philosophiques, sur le thème de *l'employabilité et de l'orientation. Une idée de l'université*. Les professeurs d'université ont orienté leur choix en tenant compte des urgences en matière de formation auxquelles l'Université tente de répondre. Rappelons que l'AIDU est la plus grande association italienne de professeurs et de chercheurs d'université catholiques et non catholiques, appartenant à plus de 90 universités réparties sur l'ensemble de l'Italie.

Le congrès a été ouvert par S.E. Le cardinal Crescenzo Sepe, archevêque de Naples, qui a montré une grande disponibilité pour aider et soutenir les initiatives d'associations. Au cours de la journée, la réflexion a été centrée sur la nécessité de redéfinir le rôle des professeurs d'université en vue d'une plus grande présence dans la société. La structure interne des interventions a permis de mettre en évidence le rapport entre orientation universitaire et monde du travail, en accordant une attention particulière au problème du chômage des jeunes et à l'émergence de nouveaux types de travail. Quel doit être le rôle de l'université à l'heure actuelle et des enseignants catholiques en particulier ? Comment l'université peut-elle aider à repenser le sens de l'orientation des étudiants en termes d'emploi ? Quels nouveaux outils les universités et les enseignants doivent-ils adopter ? Telles étaient les questions posées par les orateurs : Mgr Mariano Crociata, président de la Commission épiscopale pour l'éducation catholique, de l'École et de l'Université du CEI, avec le souvenir vivant des figures de John Henry Newman et de Romano Guardini ; Ernesto Diaco, directeur de l'Office national de l'éducation catholique, de l'École et de l'Université de la CEI, avec une référence au Synode des évêques en cours au Vatican sur „La jeunesse, la foi et le discernement des vocations“ ; Alin Tat, président du SIESC, avec la valorisation des relations entre l'AIDU et le SIESC, en ce qui concerne les objectifs associatifs statutaires.

Les séances du matin, coordonnées par Sandra Chistolini, ont laissé beaucoup de place à de grandes personnalités du monde catholique avec trois interventions sur le pape Paul VI et Monseigneur Oscar Romero, canonisés le 14 octobre 2018 par le pape François et sur Aldo Moro. Les moments d'étude approfondie ont été conduits par le père Angelo Maffei, président de l'Institut Paul VI et enseignant à la Faculté de théologie d'Italie du Nord, sur „Paul VI et l'université“ ; par le journaliste de la Rai, Giorgio Balzoni, qui a présenté l'expérience du „professeur d'université Aldo Moro“ ; par Alfonso Barbarisi, professeur à l'Université de Naples, avec „Le témoignage de Mgr Romero“.

Les travaux de l'après-midi, coordonnés par Simona Arduini, ont accueilli les exposés des professeurs Antonio La Spina sur „L'employabilité, la politique du travail et l'université“, Gian Cesare Romagnoli sur „Les ordonnances universitaires et l'employabilité“, Gilberto Antonelli sur „L'emploi pour les diplômés et les changements structurels dans les enquêtes d'AlmaLaurea et dans les études comparatives „. Ces travaux ont examiné des concepts et des problèmes scientifiques, politiques et sociaux. Enfin, Gabriella Serra, présidente nationale de la FUCI, Fédération des Universités Italiennes Catholiques, est intervenue sur „Vers où allons-nous ? Construisons notre avenir! „. Les conclusions du président sortant Roberto Cipriani et du nouveau président Alfonso Barbarisi ont permis de dégager des éléments d'appréciation de l'activité de l'AIDU. Lors du congrès, le prix „Humboldt-Newman“, édition 2018, a été attribué à Luciano Corradini, fondateur de l'AIDU, ancien vice-président du SIESC et personnalité marquante du monde universitaire italien et européen.

Sandra Chistolini

Professeure de Pédagogie générale et sociale,
Università degli Studi Roma Tre e
Vice Presidente Nationale de l'AIDU - Italie

L'engagement de l'UCIIM pour la Pastorale scolaire

Dans le cadre d'une collaboration avec le bureau-école de la CEI (ndlr : bureau des questions scolaires de la Conférence des Evêques Italiens), le bureau de la présidence de l'UCIIM a constitué une commission dont l'objectif est de formuler des directives pour la pastorale scolaire et en même temps il a créé exprès, sur son site national, un endroit où l'on peut trouver des documents et des interventions. Entre autres, il y a des idées de réflexion et suggestions opérationnelles de la présidente de la commission, Mme la conseillère honoraire Anna Bisazza Madeo, d'où on a tiré l'extrait suivant.

1. Qu'est-ce que la « pastorale » ? Une science ou une pratique ?

Le premier mot se rapporte à la théologie pastorale, qui est une réflexion scientifique sur les processus d'édification de l'Eglise dans l'histoire ; le second indique l'action de la communauté ecclésiale pour la réalisation du projet de Dieu dans le temps. C'est dans cette acception que nous sommes engagés en tant que *Christifideles* laïques.

2. Pastorale « envers » les enseignants ou pour les élèves ?

En premier lieu, la pastorale scolaire s'adresse aux enseignants catholiques, laïques et à ceux qui interviennent dans les écoles gérées par l'Etat.

Ces enseignants **ne sont pas des catéchistes/ des évangélistes** ; ils sont tenus de réaliser leur devoir dans la pleine fidélité aux lois, dans le respect des élèves et des collègues, en témoignant de la beauté de leur foi avec une haute capacité culturelle, méthodologique, morale.

L'enseignant est responsable de la croissance culturelle, morale et civique de ses élèves, auxquels il offre le meilleur de son art éducatif pour les emmener à leur complet développement et pour les orienter vers le transcendant. L'apostolat s'exerce avec l'enseignement de la vérité, avec la correction de son propre comportement, avec l'empathie à leur égard, avec le dialogue, ...

N'importe quel aspect du savoir peut être approfondi et présenté avec un esprit chrétien pour qu'il puisse promouvoir la croissance intellectuelle et morale ainsi que l'esprit critique, en adéquation avec l'âge. L'apostolat envers les élèves peut aller au-delà des salles de classe à travers la parole, le conseil, l'organisation ou la participation à des activités sociales des étudiants.

On peut aussi penser à un apostolat envers les collègues, avec des débats sur des questions sociales, sur des problèmes pédagogiques, législatifs, de vie scolaire, avec une aide professionnelle pour les jeunes collègues.

Finalement, on ne peut pas négliger une action envers le système et la politique scolaires à travers une vigilance attentive et sensible à la réalité scolaire concrète sous tous ses aspects fondamentaux, d'organisation, de participation, dans le but de réaliser un service efficace pour la croissance sociale des jeunes.

L'aspect politique fait appel aux problèmes de justice, d'égalité des opportunités, de liberté, de démocratie, de respect de la personne, en dépassant les technicités et les bureaucratismes arides.

ROUMANIE - AGRU

Quelques informations sur l'enseignement en Roumanie

En Roumanie, l'enseignement obligatoire de 6 à 16 ans peut être donné dans des établissements publics, privés ou religieux ou même à domicile. Les alternatives éducationnelles (Step by Step, Waldorf, Freinet, Montessori etc.) complètent le système d'enseignement classique.

Les structures générales de l'enseignement roumain

L'enseignement est organisé en niveaux, en formes d'enseignement: à fréquence normale – cours du jour, du soir - à fréquence réduite, en filières et profils (filière générale: profils humanisme et sciences exactes; filière technologique: profil technique, services, ressources naturelles et protection de l'environnement; filière vocationnelle: profil militaire, théologique, sportif, artistique et pédagogique).

Les classes d'environ 30 élèves sont constituées par tranche d'âge.

L'équipe de direction est conduite par un directeur aidé par un ou deux adjoints.

Les instituteurs dispensent les cours pour l'enseignement primaire, excepté les langues étrangères, la religion et l'EPS.

A l'école gymnasiale (collège) et au lycée les professeurs dispensent les cours pour une ou plusieurs disciplines.

Chaque enseignant donne au moins 18 heures de cours par semaine. Chaque classe a un professeur principal qui accompagne les élèves dans leur évolution scolaire, organise des activités extrascolaires, est responsable de la relation avec les parents.

a. L'enseignement préscolaire est organisé en trois sections :

- la petite section : 3-4 ans
- la moyenne section : 4-5 ans
- la grande section : 5-6 ans.

b. L'enseignement obligatoire est donné dans des écoles gymnasiales et lycées (cycle inférieur). Il comporte trois étapes :

- enseignement primaire de 6 à 11 ans, de la classe préparatoire à la IV^e
- enseignement gymnasial de 11 à 15 ans, de la V^e à la VIII^e.

A la fin du collège, les élèves passent un examen national dont les résultats et les notes obtenues au cours des quatre années d'études conditionnent la poursuite de la scolarité obligatoire, ou dans un lycée ou dans l'enseignement professionnel.

- enseignement secondaire inférieur dans des lycées, la IX^e et la X^e.

c. L'enseignement secondaire supérieur est dispensé dans des lycées, la XI^e et la XII^e.

À la fin des études secondaires, les élèves passent un examen national, unique, le baccalauréat, organisé en deux sessions (été-automne) et comportant deux groupes d'épreuves (compétences linguistiques et informatiques, épreuves écrites).

Ce diplôme permet l'accès à l'enseignement supérieur ou la poursuite des études dans des écoles postsecondaires à vocation professionnelle.

Au sein des lycées technologiques est dispensé l'enseignement professionnel. D'une durée de 3 ans, partie intégrante de la scolarité obligatoire, une formation professionnelle est donnée aux jeunes de 14 à 17 ans qui, sur examen, obtiennent le Certificat de qualification professionnelle, Niveau 3. Ils peuvent alors accéder au monde du travail ou poursuivre des études au lycée, cours du soir, et ensuite passer le baccalauréat.

d. L'enseignement supérieur depuis l'année universitaire 2005-2006 est organisé selon la structure adoptée à Bologne, 3-2-3 : trois ans pour la licence, deux ans pour le master et trois ans pour le doctorat.

Coexistent dans le système d'éducation roumain des universités publiques et privées. Les universités privées sont payantes, dans les universités publiques il y a des places tant gratuites que payantes.

Les notes

A l'école primaire, le système d'évaluation utilise des qualificatifs: Très Bien/Bien/Satisfaisant/Insuffisant.

A l'école gymnasiale et au lycée, les notes sont sur 10, note minimale 1.

On redouble la classe si, pour 3 matières, on a des moyennes au-dessous de 5.

La structure de l'année scolaire

L'année scolaire comprend 168 jours de classe (34 semaines), divisés en 2 semestres.

Vacances de Noël, Vacances intersemestrielles, Vacances de printemps, Grandes vacances.

Les élèves des jardins d'enfants et de l'enseignement primaire bénéficient de vacances d'une semaine à la Toussaint.

Cecilia Frățilă - Irina Mărginean

SLOVENIE- DKPS

Liberté de religion et école publique

Un ancien juge de la Cour constitutionnelle slovène, M. Miroslav Mozetič, a écrit un article intéressant dans le magazine Vzgoja (Education). Le sujet principal de sa discussion est la manière de présenter le droit à la liberté de conscience (liberté de religion) en lien avec le principe de séparation de l'Église et de l'État dans les écoles slovènes financées par l'État.

Selon lui, les articles de la loi sur l'autonomie des établissements scolaires, l'organisation et le financement de l'éducation (ZOFVI) interdisant les activités confessionnelles dans les écoles maternelles et les écoles financées par l'État reflètent l'indifférence et l'exclusion des besoins religieux des citoyens. Cette loi ne garantit pas non plus le droit des parents à éduquer leurs enfants conformément à leurs propres croyances religieuses et, par conséquent, n'assure pas non plus la pluralité.

La Constitution de la République de Slovénie ne garantit ni aux particuliers ni aux groupes religieux les moyens publics de pouvoir exercer leur droit à la liberté de religion.

Si l'État prend en compte le fait qu'il ne mettra pas les locaux de l'école à la disposition des groupes religieux, cela devrait être exécuté de manière stricte et éviter tous les programmes n'impliquant pas l'éducation. Le principe de la séparation de l'Église et de l'État interdit à l'État de s'identifier à une seule religion ou à une autre conviction (y compris l'athéisme) et commande l'égalité de relations avec toutes les religions et convictions.

Bien que l'État ne traite pas des questions de foi, il ne devrait pas moins reconnaître l'importance de la religion pour les individus et, par conséquent, créer des conditions actives pour la réalisation de ce droit fondamental.

M. Mozetič est convaincu qu'il est possible d'organiser une éducation religieuse dans les locaux de l'école et de garantir ainsi la pleine réalisation de la liberté de conscience et le droit des parents à éduquer leurs enfants dans le respect de leurs convictions et dans le respect des principes de neutralité, de pluralité et d'égalité. En même temps, la règle de la neutralité religieuse de l'État n'est pas remise en question.

Résumé de l'article «Liberté de religion et école publique» de M. Miroslav Mozetič paru dans le magazine Vzgoja (Education), mars 2018, n° 77

Note de la Rédaction

Le SIESC-Actuel publie des articles de deux types :

1/Sous la responsabilité du Conseil du SIESC, il informe sur la vie du SIESC et sur la vie internationale.

2/Sous la responsabilité de leurs auteurs, il publie des informations venant des associations membres et associées ainsi que d'invités pour leur permettre de mettre en dialogue les positions qui leur sont propres et de porter les lecteurs à réfléchir sur ces positions qui peuvent ne pas être partagées par tous.

MERCI A NOS TRADUCTEURS